



La CFE-CGC élit un président qui appelle l'exécutif à reculer sur la loi travail

AFP, le 01.06.2016

Les militants de la CFE-CGC vont élire mercredi après-midi à la présidence de la confédération François Hommeril, ouvertement opposé à la loi travail et qui a appelé le jour même le gouvernement à "avoir le courage" de faire marche arrière.

Réunie mercredi et jeudi en congrès trisannuel à Lyon, la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC) va également confirmer la nomination d'Alain Giffard pour le secrétariat général et Franck Zid pour la trésorerie.

Ces élections vont se faire sans surprise: poussée vers la sortie par des querelles internes de personnes, la présidente sortante, Carole Couvert, avait annoncé la nomination de ce trio de tête fin avril.

"Maintenant, mon objectif, comme en 2013, est de rassembler", a promis M. Hommeril, 55 ans en juillet, dans une interview aux Echos.

Candidat malheureux lors des élections de 2013, ce géologue de formation, réputé charismatique et qui a fait toute sa carrière chez Pechiney (devenu Alteo), envisage de travailler dans la continuité du mandat de Carole Couvert. De son côté, la présidente sortante, ex-salariée de GDF-Suez (devenue Engie), n'a pas l'intention de gêner son successeur dans son travail.

Son programme est axé sur le "développement de la représentativité", la "reconnaissance du parcours syndical", la "féminisation des structures et l'intégration des jeunes" pour être "représentatif du corps social qu'on représente".

- 'Pas un toutou' -

Surtout il semble bien parti pour faire emprunter à la CFE-CGC, traditionnellement classée du côté des "réformistes" comme la CFDT ou la CFTC, une troisième voie dans le paysage syndical, celle du "réformisme militant".

"Mal à l'aise" avec la formule de syndicat "réformiste", M. Hommeril assure que son organisation "n'a pas vocation à être un toutou qui salue toutes les réformes".

La confédération a pris ses distances avec les "réformistes" dès 2014 en n'approuvant pas le pacte de responsabilité, compliquant ainsi ses relations avec le Medef. Elle a confirmé cette ligne avec son opposition au projet de loi travail, "qui sent le mois" selon le nouveau président. "Le problème est déjà dans le titre: je ne vois pas ce qu'elle apporte de positif à l'emploi", insiste M. Hommeril.

Le quatrième syndicat français (derrière la CGT, la CFDT et FO) est contre la plupart des mesures du texte, dont la primauté de l'accord d'entreprise sur la branche, essence même du projet de loi, mais aussi les accords offensifs, les référendums en entreprise ou la réforme de la médecine du travail.

"Le gouvernement devrait avoir le courage politique de faire marche arrière", plaide-t-il, appelant l'exécutif à avoir "la sagesse d'accepter de mettre de côté le projet qu'il a fait à l'envers" et renvoyer "le sujet à la négociation entre les partenaires sociaux, en s'engageant à en accepter le résultat".

"Ce qui infuse partout dans cette loi, c'est une culpabilisation permanente des personnes qui travaillent. C'est exaspérant. La CFE-CGC sera toujours là pour démonter ce genre de discours", ajoute-t-il.

Pour autant, la CFE-CGC n'appelle pas à manifester, comme la CGT ou FO, car ce n'est pas dans ses "habitudes". Pourtant, fait inédit depuis 2010, le syndicat a organisé un rassemblement près de l'Assemblée nationale le jour de l'ouverture des discussions, le 3 mai.

Myriam El Khomri, interrogée lors d'une conférence de presse sur les propos de M. Hommeril, a déclaré que le dialogue social ne se faisait "pas à travers les médias. Il se fait en respectant les acteurs, donc il se fera dans mon bureau avec le futur président de la CFE-CGC".

La centrale des cadres, qui compte 160.000 adhérents, se porte plutôt bien dans les entreprises: elle a remporté la première place à Air France, conforté sa première place chez Renault et ravi la deuxième place à EDF.

Fondée sous le nom de CGC en octobre 1944 à l'initiative d'ingénieurs et de cadres, elle est devenue CFE-CGC en 1981 et représente les cadres, les techniciens et les agents de maîtrise.

Elle est surtout présente dans le secteur privé, puisque 80% de ses adhérents en sont issus. □
